



Conseil de la
SÉANCE
EXTRAORDINAIRE
DU 13 DÉCEMBRE 2021

No d'ordo

- 1 -

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Répartition des dépenses en immobilisations selon la nature des actifs

Nature des actifs	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Total des trois années
INFRASTRUCTURES				
Chemins, rues, routes et trottoirs	228 000	475 000	480 000	1 183 000
Usine de traitement de l'eau potable	237 500	271 500	0	509 000
Réseau d'égouts et aqueduc	95 000	1 000 000	850 000	1 945 000
Parcs et espaces verts	1 040 248	555 000	450 000	2 045 248
Système d'éclairage de rues	0	0	0	0
Autres infrastructures	13 000	0	0	13 000
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	45 000	0	0	45 000
BÂTIMENTS				
Édifices administratifs	15 000	0	0	15 000
Édifices communautaires et récréatifs	440 000	0	0	440 000
TERRAINS	0	0	0	0
MATÉRIEL ET VÉHICULES	0	35 000	0	35 000
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	0	36 680	0	36 680
AUTRES ACTIFS	32 000	0	0	32 000
TOTAL:	2 145 748 \$	2 373 180 \$	1 780 000 \$	6 298 928 \$

Les montants apparaissant dans le tableaux sont basés sur des estimés préliminaires. Les travaux et acquisitions prévus pourraient être devancés, reportés ou annulés selon l'attribution ou non d'une subvention gouvernementale. D'autres commentaires sont disponibles au verso.

Préparé par:


Pascal Blais, greffier-trésorier et directeur général

Date:

9 DÉCEMBRE 2021

COMMENTAIRES

Chemins, rues, routes et trottoirs

Les travaux de planage et de remise en forme de la rue Vincent seront financés via la taxe annuelle de 0.065 \$ destinée à l'entretien des chemins et rues.

Réseaux d'égouts et d'aqueduc

Les travaux de réfection du poste de pompage Curé-Valois seront financés par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

Les travaux de réfection d'égout et d'aqueduc sur une portion de la rue Royale et la réfection de l'aqueduc sur le chemin Saint-Jean seront financés par règlement d'emprunt et par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

Parcs et espaces verts

Les dépenses pour l'aménagement du parc du Bourg boisé seront assumées le fonds général et un programme de subvention.

Les dépenses pour le pavage de pistes cyclables dans le parc du Boisé Paulois et dans l'emprise de Trans-Énergie sont conditionnelles à l'obtention de subventions dans le cadre du programme PRIMADA.

Les dépenses liées à l'aménagement du parc du Cours du Ruisseau seront assumées par le fonds de parc et le fonds général.

Les dépenses liées à la réfection du terrain de tennis et la réfection du parc de planches à roulettes seront assumées par le fonds général.

Les dépenses pour l'aménagement d'un bâtiment de service et de jeux d'eau au parc des Berges dans le secteur de l'Île Vessot seront financées par une subvention du programme d'infrastructures sportives et récréatives du MESS et par le fonds de parc.

Bâtiments - Édifices communautaires et récréatifs

L'installation d'une génératrice d'urgence au Complexe communautaire sera financée par le fonds de roulement.

Les dépenses pour la réfection du stationnement de la bibliothèque municipale seront financées par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).